







État des masses d'eau

Dernière mise à jour : 10 décembre 2020

 Etat défavorable et évaluation de la tendance non réalisable

La directive-cadre sur l'eau (DCE) 2000/60/CE  exige que les masses d'eau de surface et souterraine conservent ou atteignent un bon état ou un bon potentiel pour fin 2015 avec un report possible de la date limite en 2021 ou 2027. L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en application de mesures définies dans les Plans de gestion des districts hydrographiques (PGDH) qui sont révisés tous les 6 ans.

L'objectif principal de la DCE est l'atteinte du bon état (ou bon potentiel)^[1] écologique et chimique des masses d'eau de surface (MESU) et du bon état chimique et quantitatif des masses d'eau souterraine (MESO).

- L'état écologique des MESU  a été évalué sur base d'indicateurs biologiques , physico-chimiques^[2] et hydromorphologiques  ;
- L'état chimique des MESU  a été évalué en prenant en compte les normes de qualité environnementale relatives à 53 substances prioritaires ;
- L'état quantitatif des MESO a été évalué sur base des chroniques piézométriques et de l'évolution des débits des exutoires, mais également en comparant les volumes d'eau souterraine prélevés à la ressource annuellement renouvelable ;
- L'état chimique des MESO  a été évalué en prenant en compte les normes de qualité relatives à 42 substances.

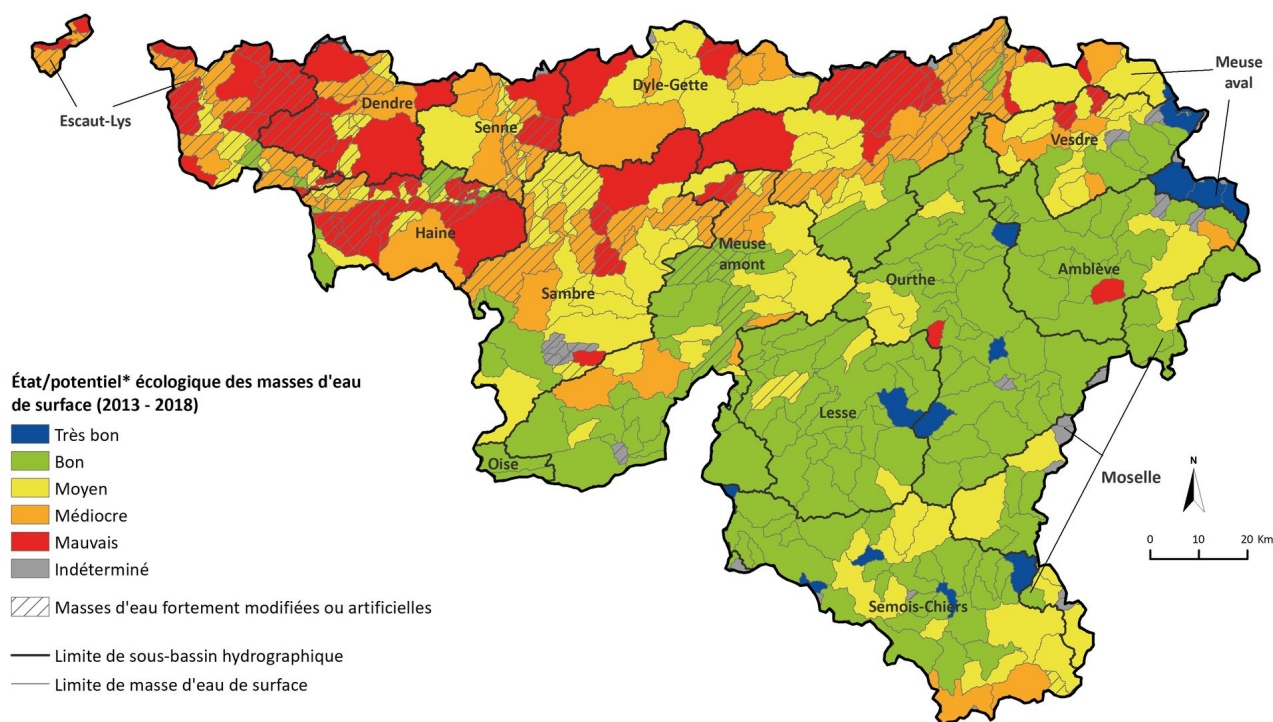
Eaux de surface : lente amélioration de l'état écologique, pas d'amélioration de l'état chimique

La Wallonie compte 352 MESU^[3]: 75 % (264/352) sont qualifiées de naturelles, 20 % (72/352) sont considérées comme fortement modifiées (MEFM) et 5 % (16/352) sont des masses d'eau artificielles (canaux et leurs biefs de partage). Les MEFM et masses d'eau artificielles se situent principalement dans les sous-bassins de l'Escaut-Lys, de la Dendre, de la Haine, de la Sambre, de la Meuse aval et de la Meuse amont.

Sur la période 2013 - 2018, 44 % des MESU (154/352) étaient en bon ou très bon état écologique contre 41 % (145/352) sur la période 2008 - 2013 et 36 % (125/352) sur la période 2007 - 2008 (mise

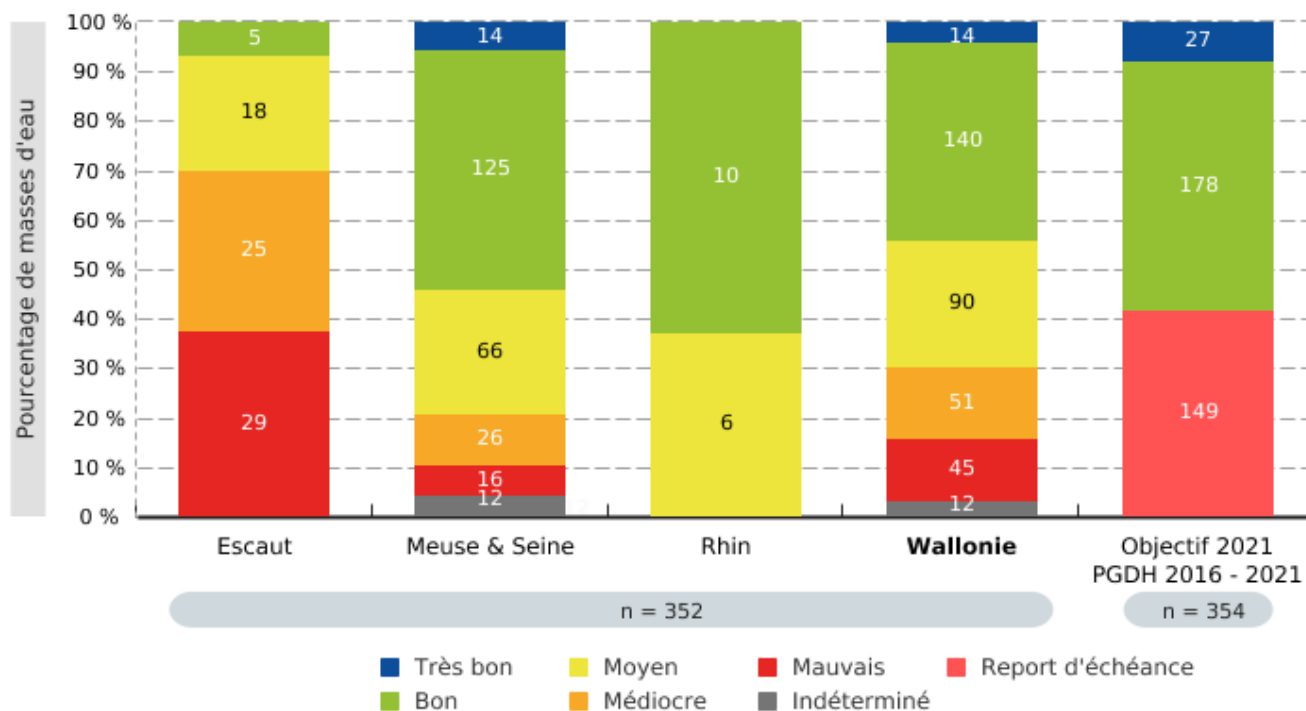
en place du réseau de mesures). L'objectif intermédiaire 2021 des PGDH 2016 - 2021 de 58 % (205 /354) des MESU en bon ou très bon état écologique n'est donc pas encore atteint. Bien que l'évolution semble *a priori* positive, elle est à nuancer car un grand nombre de MESU qui avaient été classées comme non déterminées en 2008 étaient en réalité déjà en bon état/potentiel écologique. Par ailleurs, les masses d'eau qui ont atteint le bon état durant la période 2013 - 2018 n'étaient pas nécessairement celles pour lesquelles l'objectif fixé dans les PGDH 2016 - 2021 était le bon état.

État écologique des 352 masses d'eau de surface en Wallonie (2013 - 2018)



* La notion d'état est remplacée par celle de potentiel pour les masses d'eau artificielles ou fortement modifiées

État des masses d'eau de surface en Wallonie (2013 - 2018) – État/potentiel* écologique



Les nombres repris dans l'histogramme indiquent le nombre de masses d'eau concernées.

n = nombre de masses d'eau

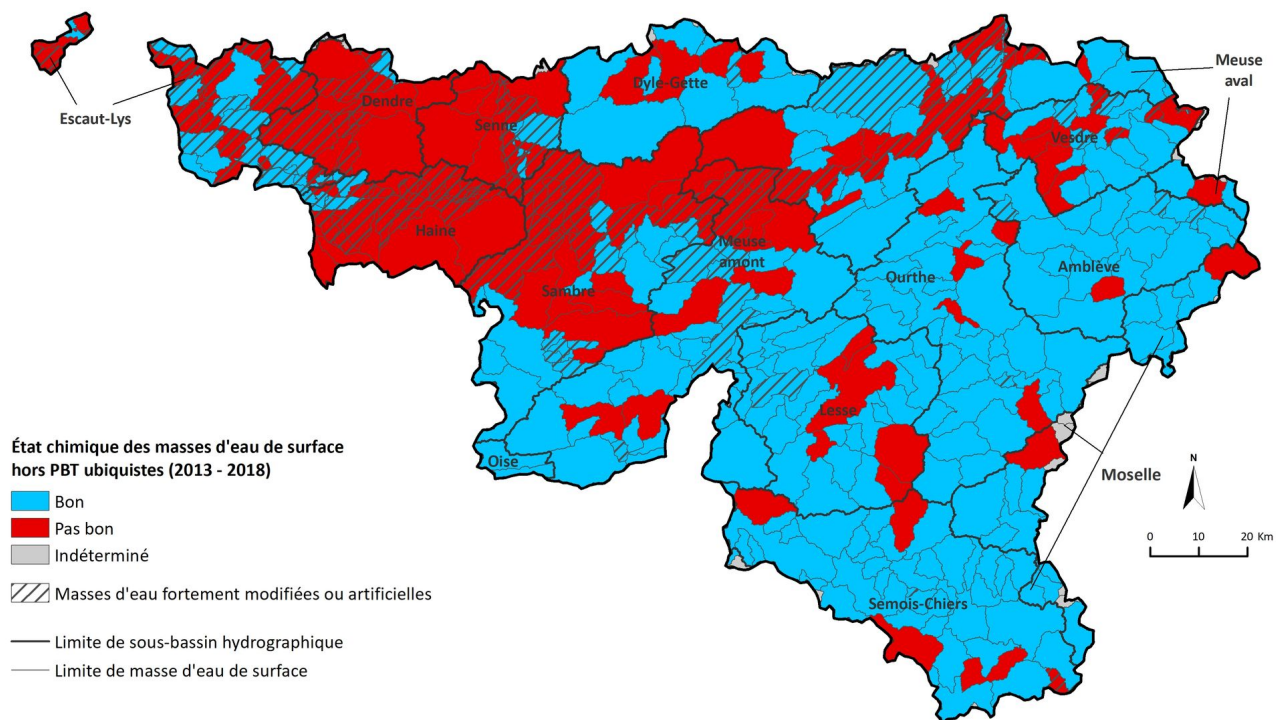
* Pour les masses d'eau de surface artificielles ou fortement modifiées

REEW Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

En ce qui concerne l'état chimique, en considérant les PBT ubiquistes^[4], toutes les MESU étaient en mauvais état chimique sur la période 2013 - 2018, déclassées par le mercure et les polybromodiphényléthers (PBDE). Hors PBT ubiquistes, 68 % (239/352) des MESU étaient en bon état chimique. Compte tenu des changements apportés aux listes de substances prioritaires (ainsi qu'aux normes) depuis 2008^[5], la comparaison du nombre de masses d'eau en bon état chimique sur la période 2013 - 2018 par rapport à la période 2008 - 2013 ne peut être établie. Si l'on s'en tient à une comparaison uniquement basée sur une liste de substances et de normes communes aux différentes versions de la directive (hors PBT ubiquistes), cette évolution apparaît globalement stable.

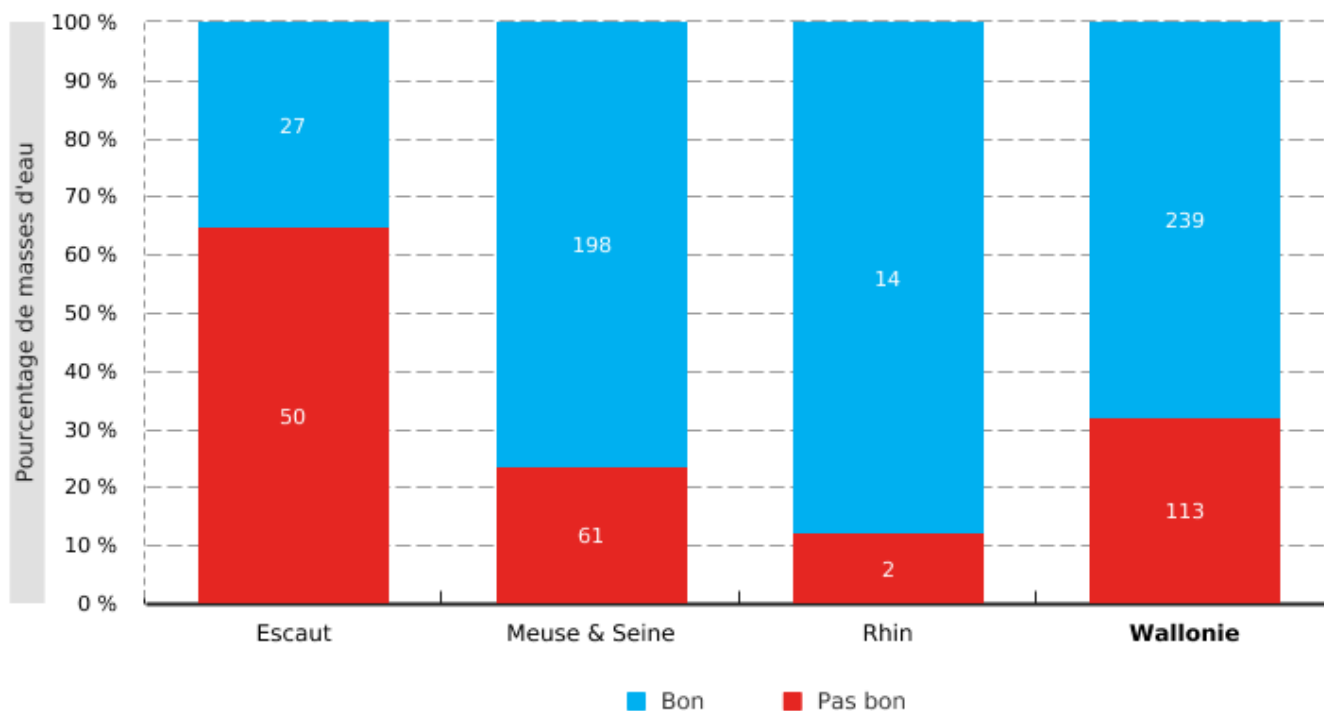
État chimique des 352 masses d'eau de surface (hors PBT ubiquistes) en Wallonie (2013 - 2018)



REEW – Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

État des masses d'eau de surface en Wallonie (2013 - 2018) – État chimique* (hors PBT ubiquistes)



Les nombres repris dans l'histogramme indiquent le nombre de masses d'eau concernées.

* Au 31/10/2020, les objectifs fixés dans les PGDH 2016 - 2021 et devenus obsolètes étaient en cours de révision et de nouveaux objectifs n'étaient pas encore disponibles pour 2021.

REEW Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

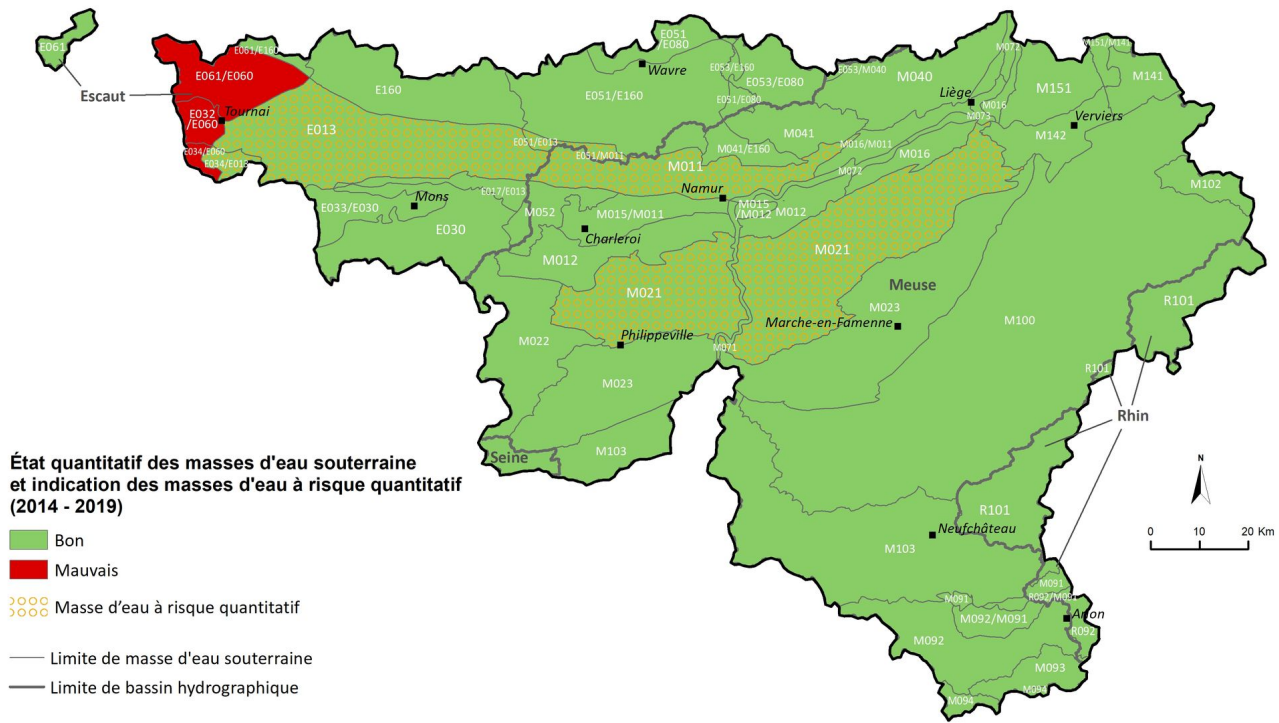
Pour l'état chimique comme pour l'état écologique des MESU, les problèmes se situent principalement dans le bassin hydrographique de l'Escaut (état écologique médiocre ou mauvais pour 70 % des MESU et état chimique mauvais pour 65 % des MESU) et dans quelques sous-bassins mosans (Sambre, Meuse amont, Meuse aval et Vesdre) où les pressions anthropiques sont plus fortes. Les facteurs qui expliquent le mauvais état des MESU sont essentiellement liés aux activités domestiques et de services (assainissement insuffisant des eaux usées), aux activités agricoles (nitrate, pesticides) et aux activités industrielles. Les paramètres qui déclassent principalement les MESU sont l'azote et le phosphore sous leurs différentes formes, la DCO (demande chimique en oxygène reflétant les teneurs en matières oxydables comme la matière organique) et les matières en suspension.

Eaux souterraines : le nitrate et les pesticides comme principales menaces

Sur les 34 MESO^[6] que compte la Wallonie, 97 % (33/34) étaient en bon état quantitatif sur la période 2014 - 2019. La sécheresse de ces dernières années (2017 à 2019) a entraîné une augmentation des prélèvements au sein de la masse d'eau classée en mauvais état quantitatif (masse d'eau des Calcaires du Tournaisis (E060)), tant en France et en Flandre qu'en Wallonie^[7]. En outre, 3 MESO en

bon état quantitatif (E013, M011 et M021) présentait un risque quantitatif dû aux prélèvements importants de l'industrie extractive.

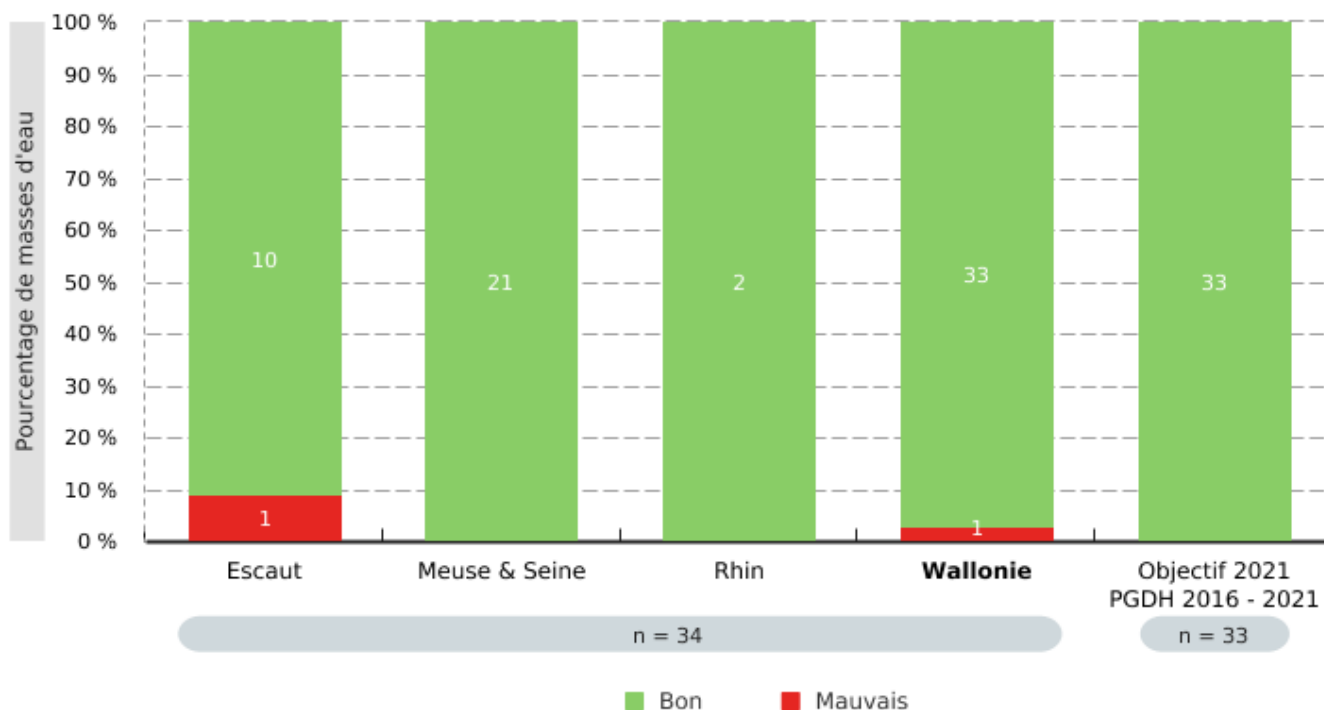
État quantitatif des 34 masses d'eau souterraine en Wallonie (2014 - 2019)



REEW – Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

État des masses d'eau souterraine en Wallonie (2014 - 2019) – État quantitatif



Les nombres repris dans l'histogramme indiquent le nombre de masses d'eau concernées.

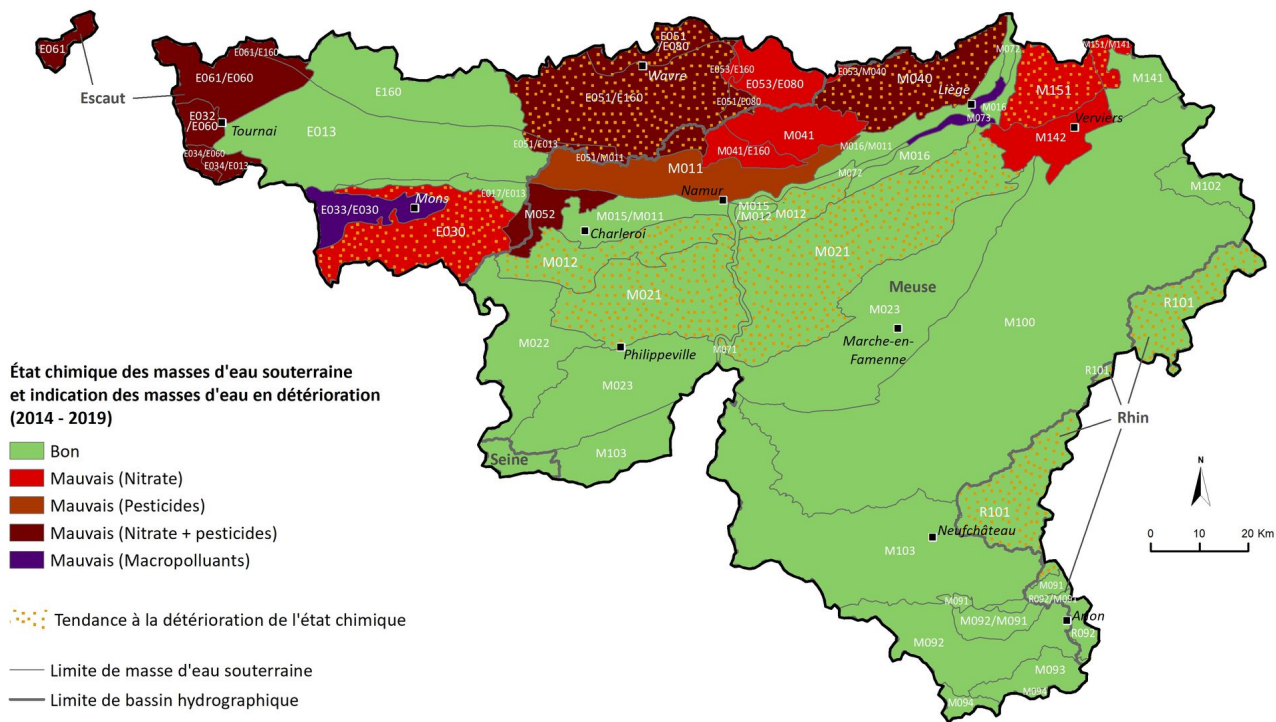
n = nombre de masses d'eau

REEW Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

En ce qui concerne l'état chimique, près de 59 % (20/34) des MESO étaient en bon état sur la période 2014 - 2019. Parmi les 14 MESO en mauvais état chimique, 7 étaient situées dans le bassin de l'Escaut, 7 dans le bassin de la Meuse. Les MESO ont été déclassées par trois altérations : le nitrate et /ou les pesticides principalement d'origine agricole pour 12 MESO (6 dans le bassin de l'Escaut et 6 dans le bassin de la Meuse) et les macropolluants (ammonium et/ou phosphore) d'origine industrielle, historique et collective pour 2 MESO (une dans le bassin de l'Escaut et une dans le bassin de la Meuse). L'agriculture constitue donc la principale source de pressions diffuses s'exerçant sur les eaux souterraines en Wallonie bien que d'autres pressions ne soient pas à négliger (ménages et services et, dans une moindre mesure, industries et pollutions historiques). Par ailleurs, les résultats des analyses mettent en évidence une tendance à la détérioration de l'état chimique (tendance à la hausse, à long terme, significative et durable de la concentration des polluants) pour 4 MESO déjà classées en mauvais état (E030, E051, M040 et M151) et pour 3 MESO classées en bon état (M012, M021 et R101).

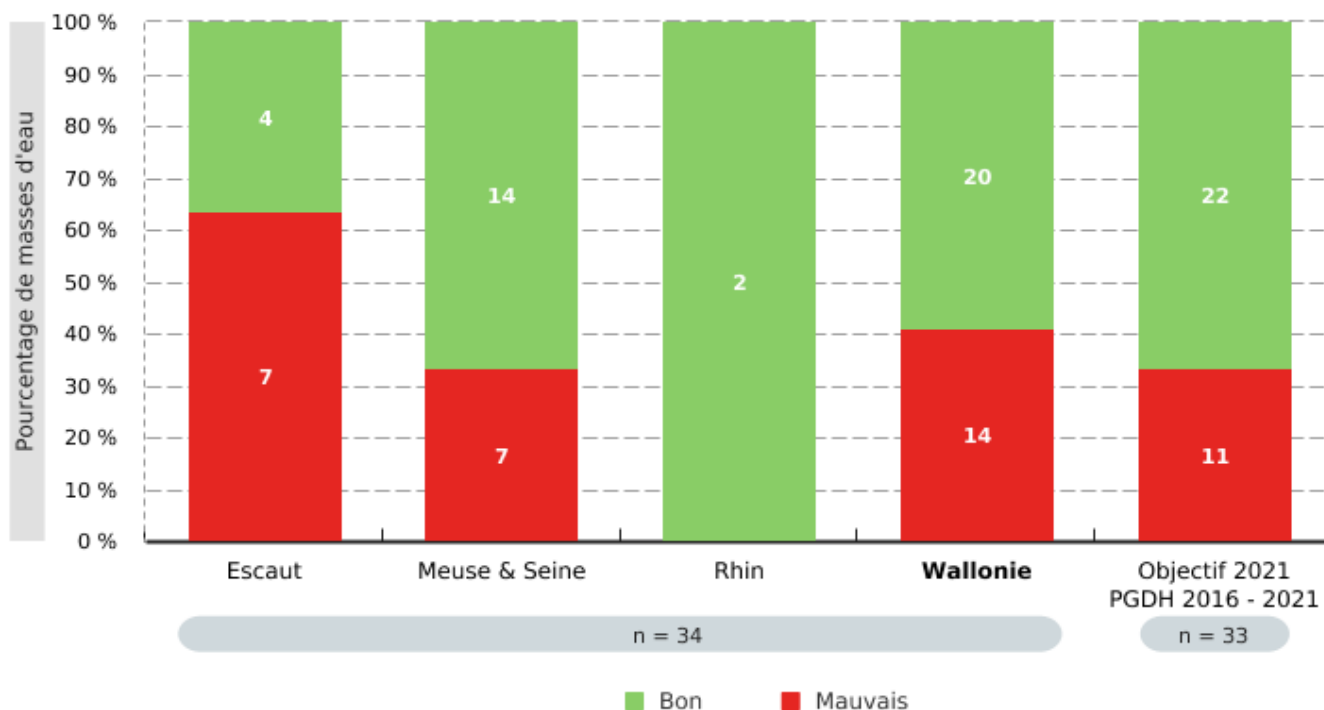
État chimique des 34 masses d'eau souterraine en Wallonie (2014 - 2019)



REEW – Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

État des masses d'eau souterraine en Wallonie (2014 - 2019) – État chimique



Les nombres repris dans l'histogramme indiquent le nombre de masses d'eau concernées.

n = nombre de masses d'eau

REEW Source : SPW Environnement - DEE

© SPW - 2020

Des efforts à poursuivre pour atteindre les objectifs

Les objectifs d'atteinte du bon état des MESU et des MESO fixés pour 2015 dans les 1^{ers} PGDH^[8] n'ont pas été atteints. Les objectifs pour 2021 prévus dans les 2^{èmes} PGDH^[9] risquent également de ne pas l'être : 58 % (205/354) des MESU en bon ou très bon état écologique (report d'échéances possible pour 42 % (149/354) des MESU) ; 100 % des MESO en bon état quantitatif et 67 % (22/33) des MESO en bon état chimique (report d'échéances possible pour 33 % (11/33) des MESO). Les 1^{ers} et 2^{èmes} PGDH prévoyaient notamment des mesures liées à l'assainissement telles que l'augmentation du taux d'égouttage et de collecte, l'équipement des stations d'épuration (STEP) de 2 000 à 10 000 EH en traitement tertiaire, la construction de STEP supplémentaires de 2 000 à 10 000 EH, l'augmentation du taux d'équipement en stations d'épuration autonome. Ces mesures n'ont pas été suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Au 31/10/2020, les objectifs pour 2027 des 3^{èmes} PGDH (2022 - 2027) n'avaient pas encore été fixés.

[1] Pour les masses d'eau de surface artificielles ou fortement modifiées

[2] Voir les fiches d'indicateurs "Eutrophisation des cours d'eau" [↗](#), "Teneurs en matières azotées dans les cours d'eau" [↗](#) et "Micropolluants dans les eaux de surface" [↗](#)

[3] Depuis 2017, 352 masses d'eau de surface sont référencées au lieu de 354 (2 masses d'eau ont été fusionnées avec la masse d'eau voisine).

[4] Les substances PBT ubiquistes sont des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (mercure, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines...) retrouvées à grande échelle dans l'environnement. Ces substances prioritaires au nombre de 8 (selon la directive 2013/39/UE [↗](#)) sont souvent des polluants historiques dont l'utilisation a été interdite ou restreinte ; d'autres sont plutôt liées à des processus de combustion et à la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Ces substances très stables sont susceptibles d'être encore détectées pendant des décennies dans l'environnement aquatique, à des concentrations supérieures aux normes de qualité environnementale (NQE) applicables aux eaux de surface.

[5] En 2008 et 2013, les NQE prises en compte étaient celles fixées dans la directive 2008/105/CE [↗](#) et concernaient 41 substances alors qu'en 2018, les NQE étaient celles fixées dans la directive 2013/39/UE [↗](#) et concernaient 53 substances.

[6] Depuis 2017, 34 masses d'eau souterraine sont référencées au lieu de 33 (une masse d'eau a été scindée en deux en raison des différences de pression que ces masses d'eau subissent et de l'impact de ces pressions sur leur état qualitatif).

[7] Cet aquifère transfrontalier a toujours été exploité simultanément par la France, la Flandre et la Wallonie et a connu une baisse de niveau généralisée. Plusieurs mesures ont été mises en place pour une exploitation plus durable de cet aquifère pour arriver à une remontée généralisée de la piézométrie d'ici 2027, comme par exemple un accord de coopération entre la Flandre et la Wallonie dès 1997.


[8] PGDH 2009 - 2015 [↗](#) ; 51 % (182/354) des MESU en bon ou très bon état écologique et 70 % (23/33) des MESO en bon état fin 2015

[9] Voir les PGDH 2016 - 2021 [↗](#) et la fiche d'indicateurs "Plans de gestion des districts hydrographiques" [↗](#). À noter qu'au 31/10/2020, les objectifs fixés pour l'état chimique des MESU dans les PGDH 2016 - 2021 étaient devenus obsolètes et étaient en cours de révision.

Évaluation

 Etat défavorable et évaluation de la tendance non réalisable

État : Défavorable

- Référentiel : directive-cadre sur l'eau 2000/60/CE  (masses d'eau en bon état ou bon potentiel)
- Sur la période 2013 - 2018, 53 % (186/352) des masses d'eau de surface (MESU) n'étaient pas en bon état écologique et 32 % (113/352) des MESU n'étaient pas en bon état chimique. Sur la période 2014 - 2019, 3 % (1/34) des masses d'eau souterraine (MESO) n'étaient pas en bon état quantitatif et 41 % (14/34) des MESO n'étaient pas en bon état chimique.

Tendance : Évaluation non réalisable

L'état écologique des MESU était en lente amélioration entre les périodes 2007 - 2008 (36 % (125 /352) des MESU en bon ou très bon état) et 2013 - 2018 (44 %, 154/352). Pour l'état chimique des MESU, des changements méthodologiques ne permettaient pas d'évaluer la tendance.

L'état quantitatif des MESO était stable entre les périodes 2005 - 2008 et 2014 - 2019 (97 % (33 /34) des MESO en bon état). L'état chimique des MESO était relativement stable entre les périodes 2005 - 2008 (62 % (21/34) des masses d'eau en bon état) et 2014 - 2019 (59 % (20/34) des masses d'eau en bon état).

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

Informations complémentaires

Ressources utiles

- Indicateur "*Freshwater quality*". EEA. [🔗](#)
- Indicateur "Qualité physico-chimique des eaux de surface". Bruxelles environnement. [🔗](#)
- Indicateur "Qualité chimique des eaux de surface". Bruxelles environnement. [🔗](#)
- Indicateur "État quantitatif des eaux souterraines". Bruxelles environnement. [🔗](#)
- Indicateur "État chimique des eaux souterraines". Bruxelles environnement. [🔗](#)
- Indicateur "*Ecologische toestand*". VMM. [🔗](#)
- Indicateur "*Grondwaterstand*". VMM. [🔗](#)
- EEA, 2018. European waters. Assessment of status and pressures 2018. EEA Report N° 7/2018. Publications Office of the European Union : Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. [🔗](#)
- Portail de l'eau en Wallonie. [🔗](#)

